

Plouhinec

Le Mag

Environnement :

*l'école et la crèche
se mettent au vert !*



Travaux :

le pôle
intergénérationnel
culturel et sportif

Histoire :

accueil des réfugiés
en 1937 et 1939

Patrimoine :

bilan des fouilles
à Menez Dregan

Logement :

aide à la rénovation
de l'habitat

8 CMJ : contribution au projet du pôle intergénérationnel culturel et sportif



« Être et vivre ensemble, c'est le fondement même de toute société »

Bibliothèque : bilan des animations 2018



Rétrospectives des travaux 2018



Ouverture de la Maison de Services Au Public



22

Bulletin Municipal de Plouhinec N°13/ Décembre 2018
 Propriétaire : commune de Plouhinec
 Rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
 Directeur de publication : **Bruno LE PORT**
 Conception : Création Graphique – 02 98 82 13 74
 Imprimerie : Cloître
 Dépôt légal n°40. Edité à 2 500 exemplaires
 Crédits photos : Mairie de Plouhinec.
 Tous droits réservés. *Marilyne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Cyril GRILLOT*

L'édito 3
 Retours sur... 4
 Actus 6
 CMJ 8
Les projets du Pôle intergénérationnel
 Dossier environnement 10
L'école et la crèche se mettent au vert !
 Travaux 14
 Culture 16
 Expos en mairie 18
 Logement 20
Aides à la rénovation de l'habitat
 Actions sociales 22
 Histoire 24
 Opinion 26
 État civil 27
 L'agenda 28



Chers Plouhinecoises et Plouhinecois,

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

L'équipe de la majorité municipale termine sa 5^{ème} année du mandat que vous lui avez confié et porte un regard satisfait sur l'importance des réalisations à son actif. L'aménagement urbain, la rénovation du 1000 Clubs, le projet de pôle intergénérationnel culturel et sportif, l'enfouissement des réseaux, la rénovation de la salle « Chez Jeanne », les terrains de tennis de Kersiny, les travaux concernant l'école « Les Ajoncs » et la crèche « Les Petits Korrigans », la maison médicale, la digue de Pors Poulhan, le moulin de Tréouzien, etc.

Je veux adresser aux employés communaux, toute ma gratitude pour leur dévouement au quotidien et leur professionnalisme, pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

La solidarité et le partage sont nécessaires à la vie de tous les jours. Ces mots se traduisent par des gestes simples comme parler à son voisin, prendre de ses nouvelles, garder un œil attentif sur nos anciens, toutes ces choses précieuses qui peuvent rompre l'isolement.

Comme vous pouvez le voir, l'action municipale fait tout son possible pour agir, à son échelle, en faveur du « VIVRE ENSEMBLE ». Être et vivre ensemble, c'est le fondement même de toute société, nous ne pouvons pas nous désunir sous peine de détruire tout sens commun.

Que 2019 soit pour vous, une année de toutes les réussites, de tous les bonheurs.

Bloavez Mad

Bruno LE PORT
 Maire de Plouhinec



Surveillance des plages : merci aux sauveteurs en mer !

Les sauveteurs en mer des plages de Gwendrez et de Mersperleuc, ayant surveillé les plages en juillet et août, ont été reçus en mairie pour effectuer le bilan.

Sur la plage de Mersperleuc, la municipalité a modifié la localisation du poste de secours par rapport à l'année précédente afin de faciliter l'action des sauveteurs. À l'issue de l'été, ont été comptabilisées :

- 1 300 actions de prévention/sensibilisation ;
- 5 aides aux baigneurs ;
- 1 aide à un surfeur ;
- 35 soins
- 2 interventions pour récupérer des engins gonflables à la dérive et éviter ainsi à leurs propriétaires de se mettre en danger.

Au mois d'août, le pavillon jaune a été hissé 7 fois, et le pavillon rouge une seule fois, en raison de la présence d'un phoque.

Que ce soit à Mersperleuc ou à Gwendrez, les sauveteurs ont souligné un très bon contact avec les vacanciers et ont remercié la municipalité pour leur accueil et les moyens mis à leur disposition : nouveaux Algeco, Tiralo pour les personnes à mobilité réduite, nouvelles chaises de surveillance, VHF et divers matériels. Merci aux sauveteurs d'avoir permis à tous de profiter des plages de Plouhinec en toute sécurité !

Côté Gwendrez, le chef de poste, a rappelé la particularité et la dangerosité de ce site avec une belle vague de bord et la présence de forts courants. Les sauveteurs ont réalisé :

- environ 500 actions de prévention/sensibilisation ;
- de nombreux soins principalement pour des piqûres de vives ;
- 32 aides aux baigneurs.

3 personnes ont également été évacuées par les pompiers dont une personne retrouvée inconsciente dans la zone de bain, une personne souffrant d'une entorse et une dernière personne victime d'une luxation de l'épaule. Le pavillon jaune a été hissé 16 fois.

Un été animé !

Durant l'été diverses animations sont proposées aux habitants de la commune et des alentours, et aux visiteurs de notre territoire, pour leur permettre de passer un bel été à Plouhinec.

De nombreuses animations ont été mises en place par les associations de la commune. Quelques exemples : le tournoi de tennis de Kersiny (*Tennis Club du Cap Sizun*), les traditionnels soupers du pêcheur (*ASP*), les cours de danses bretonnes (*Ar Ch'hab e tansal*), la soirée du 13 juillet à Poulgoazec (*les amis de l'abri du marin, le café du port et la municipalité*), la soirée concert à Pors Poulhan (*Hand Ball Club du Cap Sizun*), le concours de pétanque (*Pétanque Loisirs*)... Bravo à tous les bénévoles des associations !

Visites de criée

Encore une fois, les visites de criée ont connu un vif succès. 550 personnes ont découvert la halle à marée, le fonctionnement de la criée, la pêche pratiquée par les marins du Cap Sizun... Merci aux deux guides bénévoles, Jean et Michèle, ainsi qu'à tout le personnel de la criée. Cette année, le début de la visite s'est déroulé au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien ACF, dans une salle rénovée par les services techniques.

Biblio-sable #2

La bibliothèque de Plouhinec a renouvelé l'expérience du biblio-sable. De mi-juillet à mi-août, sur la plage de Mersperleuc, la bibliothèque a planté son parasol pour proposer livres, BD, revues,... en libre accès, le temps d'un après-midi ensoleillé. L'animation s'est inscrite dans le cadre de la grande fête nationale du livre jeunesse : Partir en livre ! Des cadeaux étaient offerts aux enfants lors du biblio-sable (visière, marque-page, carte postale, ballon, tatouage éphémère et frisbee).

Les concours de l'éphémère

Les concours de l'éphémère (œuvres sur sable avec matériaux glanés sur la plage) ont eu lieu en juillet et août dans le cadre du Pavillon Bleu. Les après-midi se sont déroulées dans une bonne ambiance, et les touristes et les badauds ont pu admirer les land-arts réalisés. Un grand merci aux entreprises donatrices de lots, qui cette année encore ont été très généreuses et ont ravi les participants, petits et grands.

Menez Dregan

Le centre d'interprétation de Menez Dregan a ouvert ses portes durant les vacances de printemps et de mi-juin à mi-septembre. En dehors des groupes et des scolaires, le centre d'interprétation a attiré près de 3 000 personnes venues faire une visite simple, guidée ou participer à différentes animations.

Les journées nationales de l'archéologie (16 et 17 juin) et les journées européennes du patrimoine (15 et 16 septembre) ont constitué les temps forts de la saison, où plus de 350 personnes ont découvert les sites archéologiques, le centre d'interprétation et assisté à une démonstration de feu par percussion. Ces événements étaient entièrement gratuits.

Deux autres temps forts ont attiré le public en nombre : les rencontres préhistoriques de Bretagne, et la journée de la hache polie et du déplacement de menhir. En tout, plus de 400 personnes ont fouillé dans un simulateur de fouilles paléolithiques, ont fabriqué des statuettes en terre, ont gravé sur un « menhir » ou ont déplacé un menhir de près d'1,4 tonne... Ces animations permettent de découvrir de manière ludique et interactive des gestes et techniques supposés avoir été mis en œuvre à la Préhistoire.



Fouilles archéologiques 2018 :

témoignages de l'utilisation du feu par l'Homme et de la consommation de gros herbivores.

Cette année, les fouilles archéologiques sur le site Paléolithique inférieur de Menez-Dregan ont duré 6 semaines, du 23 juillet au 31 août. 30 étudiants en archéologie venus de toute la France et d'Europe (Belgique, Suisse, Italie) ont participé à cette trentième campagne de fouille, sous la direction d'Anne-Lyse RAVON de l'Université de Rennes 1, qui poursuit son parcours à Londres pendant un an après l'obtention d'une bourse de recherches. La fouille s'est concentrée cette année sur les zones Ouest et Est du site, sur la couche « 9 », la plus ancienne, datée de 465 000 ans. 669 outils en pierre, 276 restes osseux et 238 charbons ont été retrouvés cette année, témoignant de l'utilisation du feu par l'Homme sur le site, et de la consommation de gros herbivores

dans la grotte. Le fond de la grotte a été atteint en zone Ouest, et sous la voûte. Les ossements retrouvés sont très abîmés par l'érosion, à cause de leur ancienneté et de l'acidité naturelle du sol. Si leur forme ne pourra sans doute pas être déterminée par des spécialistes, des analyses chimiques vont être tentées sur ces restes osseux afin de savoir de quelles espèces animales ils proviennent. Ces analyses seront réalisées dans un laboratoire à Lille, sous la direction du chercheur Patrick AUGUSTE, qui avait déjà étudié les ossements retrouvés à Menez Dregan dans les années 1990.

Les fouilles reprendront l'an prochain, pour 8 semaines, du 8 juillet au 30 août 2019.

Départs en retraite de Geneviève CLAQUIN et Rémy GONIDOU

Ces derniers mois, Geneviève CLAQUIN et Rémy GONIDOU ont fait valoir leurs droits à la retraite.



Geneviève CLAQUIN, à l'issue de ses études, a travaillé dans plusieurs cabinets au service comptabilité. Elle a ensuite poursuivi sa carrière professionnelle en exerçant la fonction d'agent de production chez Capitaine Cook, Armoric ou encore Cobreco. Puis, elle a été recrutée à la mairie le 1^{er} janvier 2005 où elle a été titularisée le 1^{er} octobre 2009. Geneviève a participé aux opérations de recensement de la population et aussi effectué des remplacements à l'accueil de la mairie. Elle s'est beaucoup investie afin de répondre aux demandes des clients de l'agence postale de Poulgoazec. Dotée du sens du relationnel, elle s'est toujours montrée disponible pour répondre à toutes les demandes des usagers. Après une carrière diversifiée, Geneviève a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} janvier 2018.

Rémy GONIDOU a exercé les 35 premières années de sa vie professionnelle dans le secteur privé ce qui lui a permis d'acquérir un savoir-faire indéniable en tant que peintre en bâtiment. Rémy a ensuite décidé de mettre son professionnalisme au service des usagers Plouhinecois. Il a été recruté le 21 mai 2012 en qualité d'agent des services techniques à temps complet, dans les fonctions de peintre, applicateur de revêtements, vitrier. Au cours de ces années, Rémy est intervenu dans tous les bâtiments communaux qui n'ont plus de secret pour lui. Il a laissé son empreinte à travers ses réalisations : l'intérieur et l'extérieur de la salle communale Chez Jeanne, l'école avec notamment les TAP, l'Église de Poulgoazec. Il a même accepté de retarder son départ à la retraite au 1^{er} novembre 2017 afin de mener à bien le chantier de réaménagement de la crèche ou encore celui de la réhabilitation de la maison médicale.

Plan Local d'Urbanisme : reprise de la révision

Suite à la cessation d'activité du cabinet d'études GEOLITT, désigné pour la révision générale du règlement d'urbanisme de la commune, un autre bureau d'études a été nommé afin de reprendre les dossiers en cours. Le cabinet Futur Proche a pris la suite depuis le mois de septembre et la phase d'élaboration du document réglementaire a pu démarrer.

En savoir plus : le pôle Application du Droit des Sols, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, au 02 98 70 87 33 ou mairie@ville-plouhinec29.fr

Demande d'occupation du domaine public

La mairie rappelle que toute demande d'occupation du domaine public pour travaux doit être impérativement déposée 10 jours avant le début du chantier. Les panneaux nécessaires seront à fournir par le demandeur.

En savoir plus : 02 98 70 87 33 mairie@ville-plouhinec29.fr

Une belle fréquentation au forum des associations

Cette année le forum des associations a eu lieu à Audierne et a rassemblé une cinquantaine d'associations le samedi 8 septembre. Les personnes présentes ont ainsi pu découvrir de nombreuses activités et s'y inscrire. L'an prochain le forum se déroulera à Plouhinec.

Les Petits Korrigans: une année festive et riche en sorties



L'inauguration de l'extension de la crèche

Enfants, familles, élus, personnel communal et financeurs se sont retrouvés le 1^{er} juin pour inaugurer l'extension de 70 mètres carrés et la rénovation des locaux du multi-accueil permettant d'accueillir 20 enfants dans des conditions optimales, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs et notamment la création d'une terrasse.



La fête de fin d'année

Au mois de juillet, l'année à la crèche s'est clôturée autour d'un moment convivial et d'un goûter de crêpes après avoir participé ensemble à une séance d'éveil musical avec Philippe GROULARD, intervenant musical auprès de la crèche.

Émerveillement lors du spectacle des oiseaux à l'aquarium d'Audierne

Les enfants découvrent les rives du Goyeu

Nombreuses sorties pour les enfants !

Parce que s'ouvrir au monde extérieur aide l'enfant à grandir, l'équipe des Petits Korrigans propose une sortie en minibus une fois par mois. Ces temps sont aussi l'occasion de renforcer les liens avec les familles car parents, grands-parents et frères et sœurs sont toujours les bienvenus !

Tous à bord du caïenn des poupiers !



Une journée ensoleillée à la plage de Mesperteuc



Le Conseil Municipal des Jeunes contribue au projet du pôle intergénérationnel culturel et sportif

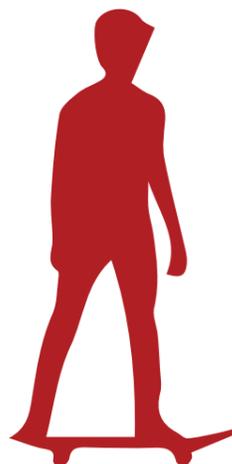
Les jeunes élus Plouhinecois participent activement au projet du pôle intergénérationnel culturel et sportif. La place dédiée aux plus jeunes étant importante dans le projet, il était naturel que le Conseil Municipal des Jeunes soit partie prenante.

Pour travailler de manière plus efficace sur les différents aspects, ils se sont organisés en deux commissions : l'une chargée du 3^{ème} lieu et l'autre pour prévoir les espaces de loisirs qui seront situés aux abords du bâtiment.

La première commission, épaulée notamment par Lauriane NEDELEC et Sylvie LE GUELLEC de la bibliothèque municipale devra orienter le choix d'un fond documentaire jeunesse (livres, magazines, etc.) adapté aux attentes du plus grand nombre.

La seconde commission travaille sur les espaces extérieurs qui seront aménagés à l'arrière du 3^{ème} lieu, afin de déterminer ce que les jeunes aimeraient y trouver et sur la manière d'organiser l'espace. Pour cela, les jeunes élus de la commission ont choisi de diffuser un questionnaire auprès de leurs amis afin de mieux cibler les besoins.

Ci-joint le questionnaire destiné aux jeunes. Chacun peut ainsi s'exprimer et le compléter avant de l'adresser à la Mairie, scanné par mail mairie@ville-plouhinec29.fr, ou par courrier Mairie de Plouhinec, rue du Général De Gaulle, 29780 PLOUHINEC.



Dans le cadre de la construction du futur 3^{ème} lieu et d'un d'espace de loisirs dédié aux jeunes, le Conseil Municipal des Jeunes de Plouhinec souhaite connaître l'avis des autres jeunes pour proposer des aménagements adaptés au plus grand nombre.

Nom :
Prénom :
Téléphone :

Facultatif

Questionnaire

1- Dans quelle ville habitez-vous ?

2- Quel âge avez-vous ?

3- Lesquels de ces loisirs pratiquez-vous ?

- Skate
- Roller
- Trottinette
- BMX
- VTT

4- Lesquels de ces loisirs aimeriez-vous pratiquer ?

- Skate
- Roller
- Trottinette
- BMX
- VTT

5- Quels équipements souhaiteriez-vous voir sur la commune de Plouhinec ?
(Par ordre de préférence, de 1 à 4)

- Skatepark
- City stade
- Terrain cyclo cross
- Jeux pour ados (pyramide, tyrolienne, etc.)
- Autres :

Concernant le skatepark, comment l'imagineriez vous ? (matières, modules, ...)

.....
.....
.....



En vertu de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, des informations vous concernant sont collectées par le Conseil Municipal des Jeunes de la Mairie de Plouhinec. Vous disposez sur ces données des droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité que vous pouvez exercer en nous contactant par mail en écrivant à mairie@ville-plouhinec29.fr ou par courrier postal à Mairie de Plouhinec - rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC.

L'école et la crèche se mettent au vert !

À l'école et à la crèche, l'hygiène des locaux fait partie des priorités. Depuis la rentrée, la mairie a fait le pari de réaliser l'entretien des deux structures avec des produits dits « naturels ».

Ces produits d'entretien ont pour constituants principaux le vinaigre blanc et le bicarbonate de soude. En fonction des recettes, d'autres ingrédients s'y ajoutent : le savon de Marseille pour la lessive et le savon noir pour le produit destiné aux sols. Les recettes élaborées ont un double intérêt : elles ont vocation à être plus respectueuses de la santé des enfants et des professionnels qui fréquentent quotidiennement ces locaux mais également à diminuer l'impact sur l'environnement. Pour Karine EVENAT, la Directrice de la crèche des Petits Korrigans, cette démarche prend tout son sens : « En structure d'accueil collectif de jeunes enfants, l'espace est pensé et aménagé de façon à leur permettre d'évoluer librement, au sol, en fonctions de leurs capacités : pieds nus, pour ramper, mettre à la bouche... L'environnement est donc préservé ».

Une efficacité contrôlée

La mise en place et l'utilisation de ces produits a fait l'objet d'une démarche préalable afin de vérifier et valider l'efficacité des différentes recettes. La commune de Plouhinec s'est ainsi portée volontaire parmi les communes du Cap Sizun pour intégrer la phase de test et d'expérimentation, en lien avec la Communauté de Communes. Accompagnée par Anne-Laure LE NILIOT, animatrice « tri et prévention des déchets » à la Communauté de Communes, l'équipe du Pôle Enfance a réalisé et testé les produits sur les sols, les tables et le linge. Les surfaces nettoyées ont ensuite fait l'objet de contrôles par Laboce, laboratoire compétent dans le domaine pour attester de l'efficacité des produits, puis des fiches de sécurité ont été élaborées par un organisme afin de valider leur mise en œuvre.

Une fois cette période de test achevée, l'ensemble des agents en charge de l'entretien des locaux a été formé à la réalisation des recettes et à la bonne utilisation des produits. Depuis septembre, la démarche s'est concrétisée sur le terrain où les agents de l'école et de la crèche expérimentent les produits dans les salles de classes, les locaux communs, les réfectoires de la cantine et l'ensemble de la crèche. Cependant, la cuisine où sont élaborés les repas conserve un protocole de nettoyage classique, en conformité avec la réglementation en vigueur dans les cuisines collectives. Ces produits n'ont toutefois pas de propriétés désinfectantes et conviennent pour une utilisation dans des conditions normales. Si besoin, en périodes d'épidémies hivernales par exemple, les produits désinfectants classiques prendront le relais. À terme, c'est l'ensemble des locaux communaux qui seront concernés par cet entretien au « naturel ».

Mesure de la qualité de l'air à l'école et à la crèche

En parallèle de cette volonté d'assainir l'environnement des enfants accueillis à l'école et à la crèche de Plouhinec, la mairie s'est engagée dans une campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur sur les deux établissements. Cette démarche étant obligatoire pour les écoles et les crèches depuis le 1er janvier 2018, un diagnostic et des campagnes de mesures réalisés par un laboratoire agréé ont ainsi eu lieu à différents moments de l'année pour connaître les taux de formaldéhyde, de benzène et de dioxyde de carbone. Les résultats permettront de mieux évaluer les éventuels risques et de mettre en place des mesures correctives si nécessaire.



La recette du nettoyant sol

Ingrédients :

- Savon noir (sans benzisothiazolinone)
- Bicarbonate de soude
- Vinaigre d'alcool à 8%
- Percarbonate de soude (facultatif, sols encrassés)
- Huile essentielle (facultatif ; orange douce ou lavande vraie)

(Tout sol lisse, bois, lino)

Préparation (pour 1 litre) :

Dans un contenant à bords larges (pichet), mélanger :

- 75 cl de savon noir liquide (ou 37,5 cl de savon noir en pâte)
- 15 g de bicarbonate de soude (une cuillère à soupe)
- 15 gouttes d'huile essentielle

Puis ajouter doucement 5 ml de vinaigre d'alcool à 8 % (une cuillère à café)
Transvaser le tout dans un bidon.

Retrouver d'autres recettes sur
www.cap-sizun.fr
(rubrique environnement)

Mode d'emploi :

En dilution dans l'eau

- 2 bouchons doseurs (de 40 ml) dans 5 litres d'eau chaude (+40 °C)
- Respecter le dosage si le sol n'est pas très sale car cela risque de le rendre collant sans rinçage
- Ne nécessite pas de rinçage

Pour les sols très encrassés :

- Ajouter en plus dans l'eau chaude 30 g de percarbonate de soude (2 cuillères à soupe)
- Effectuer un premier passage avec brossage mécanique et rinçage à l'eau, puis un deuxième passage avec temps d'attente (15 minutes) et essuyage



Tri des emballages : *comment ne pas se tromper !*

Cet été, des ambassadrices du tri de la Communauté de Communes du Cap Sizun – Pointe du Raz sont allées à la rencontre des habitants pour les informer sur le tri et les gestes pour réduire les déchets au quotidien (stop pub, composteurs, boire l'eau du robinet...). Cette campagne vise à améliorer la qualité du tri du sac jaune qui s'est dégradée depuis plusieurs mois.

Dans les sacs jaunes, pas d'erreurs !

- Consulter le guide de tri disponible en mairie ;
- Ne déposer que des emballages en métal, carton ou plastique bien vidés et des papiers ;
- Les placer en vrac, non emboîtés (les aplatir pour gagner de la place) ;
- Placer le sac jaune dans un conteneur à couvercle jaune.

Réserver le sac noir pour les ordures ménagères :

- Les emballages trop souillés et non vidés ;
- Les lingettes, couches, cotons, essuie tout, serviettes en papier, litière d'animaux, etc ;
- Les déchets alimentaires ;
- Les petits objets en plastique, métal ou bois cassés (ce ne sont pas des emballages) ;
- Le sac noir est à placer dans le conteneur à couvercle gris, marron ou vert.

Dans la colonne à verre, triés à part :

uniquement les pots, bocaux et bouteilles, ils seront recyclés à l'infini.

À la déchèterie : tous les autres déchets, encombrants (meubles, gravats, cagettes, déchets verts...) ou nocifs (piles, appareils électriques, ampoules, produits de bricolage...), ils seront dépollués et recyclés à part.

En savoir plus : www.cap-sizun.fr // www.consignesdetri.fr // numéro vert (gratuit) 0800 10 65 97.



Un sac jaune bien trié : uniquement des papiers et emballages bien vidés et en vrac, non emboîtés.

Recycler son sapin, c'est malin !

Pour donner une nouvelle vie aux sapins de Noël lorsqu'ils perdent leurs aiguilles, la Communauté de Commune du Cap Sizun - Pointe du Raz organise, avec les Jardiniers des deux baies, une opération broyage, le samedi 13 janvier sur le parking de Weldom, de 9h à 12h. Chacun vient avec son sapin (débarrassé de tout reste de guirlande, sans clous, ni neige, ni pied) et repart avec du broyat, utilisable en paillis ou à composter.

En savoir plus : 02 98 70 28 21



Protection de l'abeille noire :

sensibilisation des enfants de l'école des Ajoncs

L'Association pour la Promotion et la Protection de l'Abeille Noire du Cap Sizun (APPAN) est intervenue le 31 mai à l'école des ajoncs pour faire une présentation sur la vie et le fonctionnement d'une colonie d'abeille.

Grâce à une ruche de démonstration aux parois vitrées, les enfants se sont émerveillés devant les abeilles en activité qui stockent le miel et le pollen dans les alvéoles que les ouvrières ont construites. Ils ont repéré la reine grâce à un marquage rouge sur le thorax, ainsi que sa ponte à différents stades de développement, œuf, larve, et nymphe operculé. Ils ont appris le rôle des ouvrières et des mâles ainsi que l'importance de la reine dans la survie et dans la cohésion de la colonie. L'intervenant de l'APPAN leur a été expliqué l'utilité des insectes, notamment des abeilles butineuses, dans la pollinisation de la flore et donc de la biodiversité. Les enfants très attentifs ont posé de nombreuses questions.



Les travaux du pôle intergénérationnel culturel et sportif

Le pôle intergénérationnel culturel et sportif offrira à l'ensemble de la population un lieu de vie favorisant la cohésion sociale, les échanges, le partage, les rencontres ; proposera un accès à la culture dans un lieu agréable et adapté ; et rendra possible la pratique de nombreuses activités de loisirs et sportives dans des infrastructures de qualité.



Les travaux concernant le terrain de sports municipal Robert NORMAND, dont la construction de tribunes et de vestiaires mutualisés, se poursuivent.



Le sol de la salle omnisports municipale a été totalement rénové.



À l'automne, la construction du 3^{ème} lieu a débuté.



Quant à l'espace d'activités et de loisirs, un travail de recensement des attentes des jeunes est actuellement en cours par le Conseil Municipal des Jeunes. L'accès à ces différentes structures regroupées en un même endroit sera facilité par des zones de stationnement, une voie piétonne et une voie cyclable.

Rétrospective des travaux réalisés en 2018

La commune de Plouhinec a pris le parti d'utiliser les compétences des agents techniques et valoriser l'ensemble de leurs savoir-faire pour la réalisation des projets structurants d'envergure. Ces travaux sont réalisés en régie. Ce qui permet d'apporter une souplesse et une réactivité dans l'exécution des projets tout en réduisant le coût financier.

Chaque année de nombreux travaux sont ainsi réalisés en régie, et plus particulièrement pour l'année 2018 : réfection du 1000 clubs, réfection du local crèche, aménagements extérieurs de la crèche, création d'un mur de soutènement au terrain des sports, pose de grillage, travaux dans la cantine scolaire, nivellement des plages pour faciliter l'accès...



Travaux dans la cantine scolaire



Réfection du local crèche



Pose du grillage au stade



Installation de panneaux d'affichage solaires



Aménagements extérieurs de la crèche



Réfection du 1000 clubs

Robert NORMAND : Robert NORMAND est né le 30 juillet 1919 à Plouhinec. Fils de Jean-Corentin NORMANT, marin, et de Marie-Louise COGAN, ménagère, Robert NORMAND était membre de l'équipe de foot de Plouhinec. Le 29 mars 1941 dans le Val-d'Oise, il se maria avec Paulette PAICHER et devint père d'un enfant. Sympathisant communiste, il diffusa la propagande résistante sous l'occupation allemande.

Entré aux Francs-tireurs et partisans français (FTP), il devint agent de liaison, et participa à un certain nombre d'opérations de la Résistance dans le Cap-Sizun. En octobre 1943, Robert NORMAND consacra tout son temps à la Résistance et devint l'adjoint d'Yves LE MEUR dont il assura régulièrement la protection, et dont il partageait de temps en temps des planques communes à Quimper, ou à Brest. Au cours de l'hiver 1943-1944, filé à plusieurs reprises par la police, il réussit à semer plusieurs fois ses poursuivants dans Quimper. En avril, il transgressa les consignes impératives de sécurité et accepta de conduire à Plouhinec deux gars qui lui avaient été présentés par un inconnu comme étant recherchés par la Gestapo. Chemin faisant, le car fut arrêté par les Allemands entre Plonéour-Lanvern et Pouldreuzic. Arraché de son siège, battu à coups de pieds et de

crosses de fusil, il fut embarqué dans une voiture allemande, pendant que les deux soi-disant résistants retournaient paisiblement à Quimper. Il fut abominablement torturé pendant son interrogatoire. Il fut interné à la prison Saint-Charles à Quimper puis fusillé le 4 mai 1944 sur les dunes de Poulguen à Penmarc'h. Il fut reconnu et homologué « Mort pour la France » bataillon FFI, « La Tour d'Auvergne ». Il obtint le statut d'Interné Résistant en juin 1954. La commune de Plouhinec donna à son stade le nom de Robert NORMAND, parfois écrit Robert NORMANT, nom qui sera conservé pour le nouveau terrain de sports municipal.



La gestion des services techniques

Le nouveau directeur des services techniques, Stéphane DOISNE, gère et encadre une équipe composée de 19 agents qui se répartissent en plusieurs services dont certains se trouvent en mairie (secrétariat, instruction des dossiers d'urbanismes) et d'autres concernent les services opérationnels (voirie, espaces verts, bâtiments, menuiserie, électricité).

L'équipe opérationnelle compte 14 agents encadrés par Dominique LE GOUILL.

Le service bâtiment est géré directement par André QUÉRÉ avec une spécialisation de chaque agent dans un domaine particulier (menuiserie, peinture, électricité, plomberie et bâtiments).

Le service des espaces verts est géré par Gaël RIVOAL. L'équipe assure la gestion du patrimoine naturel de la commune : création et entretien des massifs, réalisation de plantations, taille des haies et arbustes, élagage, entretien des lavoirs, entretien du stade, tonte des espaces publics.

Le service voirie est géré par Johann FRABOLOT. L'équipe intervient sur des tâches multiples en lien avec le domaine public : travaux de terrassement, l'entretien et l'extension des réseaux d'eaux pluviales, l'aménagement de l'espace public, la réfection de chaussées, le balayage mécanique des rues, la pose de panneaux de police, la fabrication de barrières de voirie, de cache containers, de portails et de main courante.



Bibliothèque municipale : une année riche en animations

En 2018, la bibliothèque a proposé une multitude d'animations variées pour tout public.

La lecture pour les enfants

Pour les enfants, la bibliothèque organise, une fois par mois, une **lecture aux enfants de la crèche**. Sylvie, responsable de la bibliothèque, va à leur rencontre un mercredi par mois pour un moment de lecture et de découverte. Dès leur premier âge, instaurer une relation privilégiée avec les livres constitue un atout pour leur épanouissement. Si la météo est favorable les histoires sont lues à l'extérieur. La durée de la séance varie en fonction de l'envie des enfants. Une à deux fois par mois, les mercredis matins de 10h à 11h30, **l'heure du conte** (gratuit) est proposée aux enfants de 6 à 10 ans. Les enfants sont invités à se retrouver pour le plaisir d'écouter des histoires lues par Hélène, Lauriane ou Sylvie. La lecture est suivie d'une activité arts plastiques. Durant l'année ils ont pu fabriquer des capteurs de rêves, des mangeoires pour oiseaux, des pots à crayons...

Les vendredis après-midi, la bibliothèque de Plouhinec est fermée au public pour mieux **accueillir les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2** de l'école des Ajoncs, qui viennent pour emprunter un livre de leur choix.



La projection de films documentaires

En juillet, dans le cadre de l'opération 24 éclats par seconde, la bibliothèque de Plouhinec a organisé (avec la mission de préfiguration du Centre national des Phares) une soirée de projections de documentaires sur les phares bretons. Un documentaire de Jean EPSTEIN : les feux de la mer, de 1948, et un documentaire de Jean PRADINAS et Roland NEIL, de 1962, sur la vie du gardien de phare de l'île de Sein. Dans l'assemblée de personnes venues assister à cette projection, il y avait la famille de Jean-Pierre ABRAHAM, ainsi que beaucoup d'autres enfants de gardiens de phares. La discussion qui a suivi le visionnage était riche en émotions et anecdotes.

Le dimanche 11 novembre, dans le cadre du mois du film documentaire, un public curieux a assisté à la projection gratuite de « Mon costume Glazik » de Maud CALVET, dans la salle du conseil de la mairie.



Mais aussi une grainothèque...

En mars dernier, la bibliothèque municipale a également mis en place une « grainothèque » dans ses locaux, dont l'objectif est de partager librement et gratuitement des semences de fleurs, de légumes, de fruits. Tout le monde peut se servir et déposer ses propres graines. Un geste simple et ludique. Les semences échangées doivent être produites sans engrais chimique, sans produits phytosanitaires, matures, reproductibles et non hybrides.



... et un tapis de lecture pour le futur 3ème lieu.

Un partenariat a été mis en place entre la bibliothèque municipale et l'association « Un fil à la patch » pour la réalisation d'un tapis de lecture destiné aux bébés lecteurs. Ce support d'animations de 2 mètres de diamètre, comprend 4 panneaux sur différents thèmes : le cirque, la mer, la ferme et le printemps. Deux techniques ont été utilisées par les petites mains de l'association : la broderie et l'appliqué. Les enfants de la crèche « Les Petits Korrigans » ont le bonheur de le découvrir avant qu'il soit mis à la disposition du jeune public dans le futur 3ème lieu. Les bibliothécaires et la municipalité sont ravis de l'engagement de l'association « Un fil à la Patch » et les remercient chaleureusement.

Et en 2019 ?

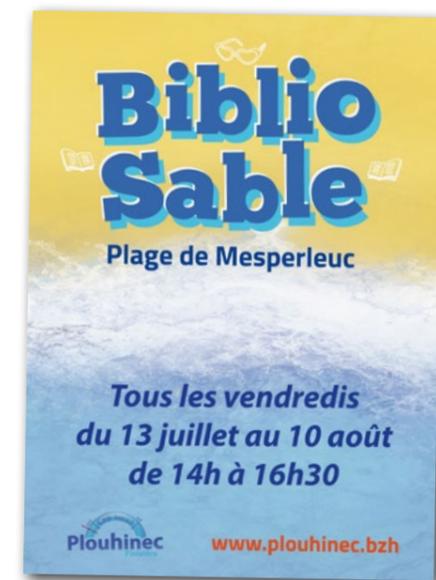
De très belles surprises et animations sont également à prévoir en 2019. Notamment, le 19 janvier, la nuit de la lecture : la bibliothèque a invité l'association de théâtre « Strollad la Obra » à participer à cette manifestation nationale. Celle-ci proposera deux représentations à destination de tout public : le spectacle « deux mondes en mer » (spectacle à partir de 3 ans) et des contes et poèmes théâtralisés. L'animation gratuite aura lieu de 17h à 19h, dans la salle chez Jeanne.

Une bibliothèque en mobilité

La bibliothèque de Plouhinec sort également de ses murs et propose un **service à domicile** pour aller vers les personnes ne pouvant se déplacer et leur permettre d'accéder aux livres de la bibliothèque.

Une fois par mois, la bibliothèque se déplace également à **l'EHPAD Ty Amzer Vad** de Plouhinec. Une lecture de livre ou de conte est faite aux résidents. Moment convivial, prouvé par l'assiduité des personnes âgées.

Deux boîtes à lire ont été installées sur la commune, l'une place Jean MOULIN, près de l'office de tourisme, et l'autre à Poulgoazec, près de l'église. Le concept est simple. Chacun peut faire vivre la boîte à lire en empruntant, en gardant, en échangeant, ou en y déposant des livres. Les Plouhinecois et les gens de passage se sont très vite appropriés cet outil, puisque les boîtes sont souvent pleines et le roulement de documents est continu. On y trouve également des ouvrages en langues étrangères.



La nuit de la lecture et la fête de la lecture

Des manifestations ont été organisées tout au long de l'année, en commençant par **la nuit de la lecture** au mois de janvier. Manifestation nationale, organisée par le ministère de la culture, la nuit de la lecture est proposée partout en France. Cette année, la bibliothèque de Plouhinec et l'association « Histoire de lire » se sont joints à cet événement en proposant aux personnes de venir à la bibliothèque lire des textes sur le thème de l'environnement.

En avril, dans le cadre de **la fête de la lecture**, une journée de pérégrination autour des mots était organisée. Le matin,

dans la salle du conseil de la mairie, des élèves de l'école Les Ajoncs ont écouté avec beaucoup d'attention la conteuse Fiona MACLEOD. L'après-midi, le conteur Pierre GOULETQUER réinventait, à Menez Dregan, le conte du petit Chaperon Rouge à l'époque préhistorique. La deuxième étape de l'après-midi se situait dans l'ancienne école de Pors Poulhan où un goûte était servi. Le poète Kristian LE THUAULT a ravi le public qui s'est essayé lui-même à la poésie. La journée s'est terminée au moulin de Tréouzien, à la nuit tombée, avec Dominique JOFFRE et sa guitare.

En savoir plus : 02 98 70 81 87

1^{er} semestre 2019 Photos & peintures en mairie

En 2019, la mairie de Plouhinec accueillera à nouveaux différents artistes tout au long de l'année. Grace à ces expos, il est possible de découvrir les œuvres de plusieurs artistes dont celles du collectif des ados photographes du Cap Sizun au 1^{er} trimestre, et les peintures d'Hélène HANICOTTE et de Flore LANSSENS d'avril à juin.

Collectif des ados photographes du Cap Sizun - Janvier, février, mars

"Les métiers de Cornouaille"



Après avoir valorisé le territoire capiste à travers une exposition, 5 des 12 jeunes impliqués dans le groupe Cap Ados Photos ont proposé de mettre en valeur les métiers du Cap Sizun, projet mené par Baptiste LANOTTE et Killian PENNAMEN, qui, opportunités obligent, s'est élargi du Cap Sizun au secteur de l'Ouest-Cornouaille. Pendant près d'un an, ils ont engrangé quantité de clichés de marins, d'agriculteurs, d'artisans, d'artistes, etc. Pour produire ces photos de métiers, les ados photographes ont dû « mouiller le maillot », marcher au milieu des troupeaux de vaches ou de chèvres pour les uns, aller en mer pour un autre (jusqu'à Armen quand même !), circuler dans les ateliers en ayant l'oeil partout, se faire accepter sur un quai de port de pêche et dans la criée à l'heure de la débarque, et surtout il leur a fallu aller à la rencontre d'adultes inconnus sans trop savoir comment ceux-ci les accepteraient dans leur cadre professionnel. Tous les ont accueillis avec une grande bienveillance, ce qui a permis aux ados de réaliser des images associant une dimension de reportage à une évidente recherche d'esthétisme.



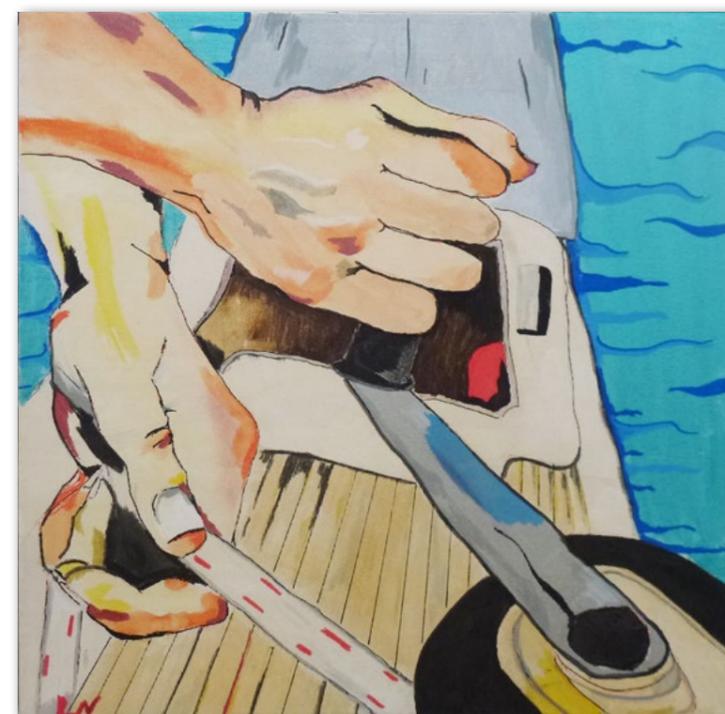
Contact : 4, Kergroas - 29770 Plogoff
02 98 70 39 11
hencamus@wanadoo.fr

Hélène HANICOTTE & Flore LANSSENS - Avril, mai et juin

Rien ne prédestinait Flore LANSSENS à se passionner pour la peinture. Elle est arrivée à la peinture comme on choisit une route : « À droite, à gauche, une rencontre, un tournant dans ma vie, et me voilà à jouer avec les couleurs pour embellir votre quotidien ». L'envie de changer de vie après un rendez-vous manqué avec le ciel, l'a confortée dans le fait que la vie était belle est qu'elle méritait qu'on lui apporte de la couleur. Flore, qui s'appelle en réalité Nathalie mais qui se cache derrière le nom de sa grand-mère maternelle, est artiste peintre depuis presque 10 ans. Son style « codes barres » initialement, s'est affiné et se résume en écrasé de couleurs apposées au couteau. Pour Flore, c'est son défouloir, son anti-dépresseur, ses moments de bonheur intense.



Contact : Facebook Flore Lanssens // lepassedeflore@hotmail.com



« Être si maigre, s'éteindre à petit feu, pousser des cris pourtant mais n'être entendu par personne. Alors je peins, alors j'écris : je me moque de la maladie pour qu'elle ne prenne pas le meilleur de moi-même ». Hélène HANICOTTE, diagnostiquée de la maladie de Crohn à 36 ans, peint pour que sa douleur s'exprime, elle la couche sur la toile comme ses joies et ses peines... pour lui tourner le dos. Hélène s'investit dans son art pour faire connaître toutes ces maladies auto-immunes de plus en plus nombreuses et courantes. C'est comme un défi pour elle.

Contact : hanicotte@gmail.com
07 89 23 05 12 //
5 rue de Stang Yen - 29780 Plouhinec

En pratique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi matin de 10h à 12h.
En savoir plus : www.plouhinec.bzh >Loisirs>Culture>Expos ou Agenda

Un dispositif mutualisé d'aide à la rénovation de l'habitat

Depuis mai 2018, Douarnenez Communauté et la Communauté de Communes Cap Sizun-Pointe du Raz ont mis en place un dispositif mutualisé d'aide à la rénovation de l'habitat. Cette opération a pour objectif d'apporter un soutien financier pour les travaux de rénovation, d'adaptation et d'amélioration du logement.

En complément des permanences déjà assurées par les partenaires (ADIL, CAUE, espace info énergie...) pour renseigner tous les habitants sur des points techniques, juridiques et financiers, les Communautés de Communes se sont dotées de conseillers habitat pour conseiller et accompagner gratuitement les ménages éligibles : identification des travaux à réaliser, finalisation de leur projet et dépôt de leur dossier de demande auprès des

différents financeurs. Les ménages éligibles sont les suivants : les propriétaires occupant leur logement, sous condition de ressources, et les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux et conventionner leurs loyers. Le dispositif s'applique aux résidences principales et aux logements loués de plus de 15 ans. L'aide financière varie selon le niveau de revenu, l'état du logement, les performances énergétiques atteintes après travaux et/ou la nature et du montant des travaux à réaliser.



En savoir plus : contact avec les conseillers habitat
02 22 72 02 29 // habitat.conseil@cap-sizun.fr
permanences sans rendez-vous
les lundis, mardis, mercredis, jeudis matins de 9h à 12h30.

LOUER ABORDABLE TOUT LE MONDE Y GAGNE

Une déduction fiscale pour la location solidaire et sécurisée

Le nouveau dispositif « Louer Abordable », dit Cosse Ancien mis en place par la ministre du logement Emmanuelle COSSE a été mis en application au 1^{er} février 2017. Le principe est de proposer des avantages fiscaux aux propriétaires de biens en location vide, en échange de la pratique d'un loyer bas, pour les locataires ne dépassant pas les plafonds de ressources. Le but est d'inciter les propriétaires à mettre leur logement en location à un niveau de loyer abordable. Sur le secteur de Plouhinec, qui est en zone C le propriétaire peut choisir une convention à loyer « social » ou « très social ».

L'intermédiation locative : 85 % de déduction fiscale

Le propriétaire loue son bien dans le cadre de l'intermédiation locative c'est-à-dire qu'il confie son bien à une agence immobilière à vocation sociale ou un organisme agréé. Par exemple, la Fondation Masse Trévidy ou encore Soliha AIS. L'intermédiation locative peut être mise en œuvre sous deux formes : en location ou en mandat de gestion, en vue d'une sous location ou location à des ménages en précarité. La déduction fiscale s'élève à 85% et ce, quelle que soit la zone. Cette démarche est avantageuse pour le propriétaire à plusieurs

titres car elle garantit le paiement du loyer conventionné et l'association gestionnaire prend en charge toutes les démarches administratives (recherche du locataire, paiement des loyers et des charges et entretien du bien).

Aujourd'hui, en l'absence d'intermédiation locative, il n'est pas possible d'obtenir cette déduction fiscale en zone C. Toutefois, dans le cadre de la prochaine loi ELAN, il est prévu une déduction fiscale de 50% sans passer par l'intermédiation locative dans le cadre d'une convention à loyer « social » ou « très social » avec aides aux travaux signée avec l'ANAH (le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans dans ce cas). La déduction fiscale s'appliquerait alors en zone C, et donc sur la commune de Plouhinec.

Quels types de logements sont éligibles au dispositif ?

Le dispositif Louer Abordable s'applique pour des logements non meublés, avec ou sans travaux, affectés à l'habitation principale du locataire. La location ne peut pas être conclue avec un membre du foyer fiscal, un ascendant ou un descendant du contribuable ou une personne occupant déjà le logement, sauf à l'occasion du renouvellement du bail.

Quelles sont les conditions pour le propriétaire ?

- Signer une convention avec l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH) pour six ans sans travaux, neuf ans avec aides aux travaux. Le logement doit être loué pendant toute la durée de la convention. Le dispositif est applicable à toutes les conventions (« social », « très social ») conclues jusqu'au 31 décembre 2019.
- Ne pas dépasser le loyer choisi dans la convention : « très social » ou « social ».
- Louer en tant que résidence principale (au moins 8 mois dans l'année).
- Louer à des personnes dont les ressources sont inférieures aux plafonds.
- Remettre le bien en location en cas de départ du locataire pendant la période couverte par la convention.

Il est à noter également que cet avantage fiscal est cumulable avec d'autres aides ou primes de l'ANAH (l'Agence National pour l'Amélioration de l'habitat), comme par exemple en cas de travaux de rénovation ou de location via un mandat de gestion.

Permanences chaque 2^{ème} et 4^{ème} lundi matin à la MSAP d'Audierne, 17 rue Lamartine.

En savoir plus :

- SOLIHA - AIS - 14 Rue de Gars Maria, 29190 Pleyben - 02 98 26 69 02
- SIVS Fondation Massé Trévidy - 9 Rue de la Providence, 29000 Quimper - 02 98 55 70 78
- ADIL du Finistère - 23, rue Jean Jaurès - 29000 QUIMPER - 02 98 46 37 38 - www.adil29.org



Maison de services au public

une offre de services adaptée

Une Maison de Services Au Public (MSAP) est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

La Maison de Services Au Public du Cap Sizun a ouvert ses portes le 2 juillet 2018, au 17 rue Lamartine, dans les mêmes locaux que le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS). Elle a construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Les services proposés sont les suivants :

Assistante sociale



Chambre de commerce et d'industrie



Fédération des Particuliers-Employeurs



Agence départementale d'information sur le logement



Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)



Mission locale



Association Intermédiaire pour les Demandeurs d'Emplois (AIDE)



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)



Point d'accès au droit



Centre intercommunal d'action sociale



Conseil Départemental



Relais d'assistantes maternelles



Point Protection Maternelle Infantile



Espace Info Energie



Centre local d'information et de coordination



Différents partenaires y sont également présents tels que la Direction Des Territoires et de la Mer (DDTM), les Affaires Maritimes, le Service Social Maritime, le service d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), le Centre Départemental de l'Action Sociale (CDAS) ; et plusieurs équipements sont à disposition des habitants (accès Internet, imprimante, scanner...).

La Maison de Services Au Public du Cap Sizun est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h (fermée le mercredi après-midi).

En savoir plus : 17 rue Lamartine - 29770 Audiernne // 02 98 70 08 78 // msap@cap-sizun.fr

Le chèque énergie

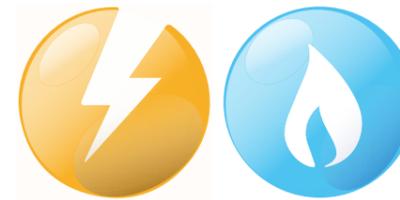
Le chèque énergie en remplacement des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel



Le chèque énergie est proposé sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2018. C'est une aide au paiement des dépenses d'énergie, quelle que soit l'énergie de chauffage utilisée.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel : le Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz naturel. Il permet d'effectuer le paiement d'une facture d'énergie du logement (électricité, gaz naturel, gaz en citerne, fioul, bois...) ou d'une redevance en logement-foyer et peut être utilisé également pour le paiement de travaux de rénovation énergétique. Les fournisseurs et distributeurs d'énergie sont tenus de l'accepter comme mode de règlement.

Le montant du chèque énergie est calculé en fonction du niveau de revenu fiscal du foyer et de sa composition. Il est en moyenne de 150 € par an et peut aller jusqu'à 227 €. Le plafond d'éligibilité retenu est le revenu fiscal de référence (RFR) de 7 700 € par unité de consommation.



En savoir plus : www.plouhinec.bzh - rubrique actualités
www.chequeenergie.gouv.fr // n° vert : 0 805 204 805 (service et appel gratuits)

Le traditionnel repas des aînés à la Salle Chez Jeanne

Dimanche 14 octobre, le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont organisé le traditionnel repas des aînés à la Salle Chez Jeanne. 120 personnes de 75 ans et plus se sont réunies pour partager un excellent repas animé par les chanteuses de l'assemblée mais aussi par quelques histoires drôles racontées par les participants. Les aînés de plus de 80 ans qui n'ont pas participé à cette journée se verront remettre un colis gourmand pour Noël, par les élus et les membres du CCAS.



Le groupe des élus de la minorité

Chères plouhinecoises, chers plouhinecois,

Quand vous lirez cet article, cette année sera presque achevée, avec le triste constat que les instances de concertation et de dialogue ne fonctionnent plus dans notre commune : à ce jour, seulement trois conseils municipaux et aussi peu de réunions des différentes commissions ; il y a peu, nous dénoncions une navigation à vue, aujourd'hui, nous redoutons un problème de gouvernance. Cette absence de débat a pour conséquence des projets réalisés en comité restreint et des décisions prises sans échanges. Le diable se cachant dans les détails, ne serons nous pas surpris au fil des mois à venir : la salle de sport communale sera-t-elle toujours polyvalente avec ses restrictions d'usage quant à son nouveau revêtement ? Le club d'haltérophilie pourra-t-il toujours y accueillir ses compétitions de haut niveau...

Vous verrez aussi s'achever ce fameux terrain de football, dont on peut se demander s'il était une priorité quand Plouhinec devient de moins en lisible dans l'actualité et dans les projets de territoire. Quant à la médiathèque dont nous avons défendu le principe, elle verra le jour après celle de Pont-Croix, tandis que l'aménagement de la RD est retardé ; de toute façon ce dossier a été traité comme une simple amélioration d'une voie de communication, sans réelle stratégie pour repenser la ville.

Et qu'en est-il de l'étude sur l'avenir de l'ex-lycée de Plouhinec, dont la « restitution » était annoncée dans l'ordre du jour du conseil municipal du 11 juillet ? Nous n'avons eu le droit qu'à des déclarations de principes du président de la Région, mais selon notre maire, il y a des pistes, paraît-il...

Notre commune a pourtant des atouts et il est possible de faire autrement, mais pour cela, il faut avoir une vraie stratégie liée à une vision de l'avenir, faire des choix et trancher dans les priorités.

Nous souhaitons une très belle année 2019 aux habitants de Plouhinec, nous continuerons à défendre vos projets et nous aurons sans doute l'occasion de parler avec vous de l'avenir de notre commune.

Bienvenue à ...

Arzheï QUILLIVIC CLEMENT	22/06/2018
Lino CORNILLET	26/07/2018
Ethan MALINOSKY	28/07/2018
Léo BOURDIEC	20/09/2018
Mathilde TREANTON	26/09/2018
Louane TRIVIDIC	27/09/2018
Naël FLEURY	17/10/2018

Félicitations à ...

DUBOIS Pascaline et KERGUSTANC Pierre	30/06/2018
BRILLARD Virginie et MARTIN Sébastien	14/07/2018
PETITPAS Stéphanie et CABILLIC Julien	28/07/2018
SERRANO Jennifer et FRANCHINO Anthony	11/08/2018
SERGENT Catherine et MARTIN Grégoire	08/09/2018

Souvenirs de ...

BONIZEC Germain – 20 rue des Douze Sillons	30/05/2018
ROLLAND Anna veuve MOALIC – Maison de retraite	01/06/2018
QUEMENER Gérard – 2 rue de l'Etang	03/06/2018
LE NAOUR Jean – 10 rue du Maréchal Foch	03/06/2018
KERAVEC Claude – 13 rue Amiral Ronarc'h	05/06/2018
COROLLER Henri – 8 impasse du Menez	06/06/2018
DEREDEC Louis – 7 rue Ronsard	18/06/2018
LE MOAL Henri – 1 rue des Douze Sillons	18/06/2018
GONIDOU Jean-Alain – 3 impasse Cor An Ero	22/06/2018
GUILLOU Simone veuve LUCAS – Maison de retraite	28/06/2018
BUCHER Paul – 1 rue Trévoédal	06/07/2018
KEROUREDAN Roger – Impasse de la Trinité – PLOZEVET	06/07/2018
LE CORRE Jeanne – 30 rue de Kervoazec	07/07/2018
BURATO Gérard – 10 rue Mermoz	08/07/2018
GOASDOUE Maryvonne veuve PENNANEACH – 27 bis rue des Goëlands	17/07/2018
KEROUREDAN Jean-Yves – 36 rue du Hameau de Trébeuzec	19/07/2018
DELAGE René – Maison de retraite	19/07/2018
ROGEL Albert – 48 rue de Kersiny	22/07/2018
BUREL Henriette – 54 rue de Kervoazec	02/08/2018
LANSEAUME Clet – 28 rue Saint Exupéry	04/08/2018
LE GUELLEC Pierre – Maison de retraite	09/08/2018
PINERA Joseph – 5 rue Colbert	14/08/2018
QUILLIVIC Alexandrine veuve DOARE – 5 chemin des Bruyères	15/08/2018
DOLO Danielle épouse LE TURDU – 13 impasse Yan d'Argent	18/08/2018
LE BARON Marcelle épouse BERRIET – 9 résidence St Julien	20/08/2018
KERLOC'H Christine épouse LE BRIAND – 47 rue de la Pyramide	09/09/2018
ARHAN Louis – 49 rue de Kersiny	17/09/2018
PRIOL Denise veuve LUCAS – 9 rue des Frégates	19/09/2018
LEBLANC Michel – 5 rue de la Justice	29/09/2018
LOURGOUILLOUX Henri – 5 rue des Vanneaux	30/09/2018
SCUDELLER Denise veuve LE GALL – 11 allée de Kerdréal	12/10/2018
COUILLANDRE Yvonne épouse LE GUELLEC – 18 rue de la Haie – AUDIERNE	14/10/2018
KERIVEL Alice veuve KEROUEDAN – Maison de retraite	15/10/2018
BUREL Emile – 10 rue de Menglenot	24/10/2018
CABILLIC Marie-Louise veuve LE GALL – 3 rue Duplex	28/10/2018
PREISSIG Robert – 6 impasse du Menez	02/11/2018
HELOU Noël – 3 rue des Etourneaux	02/11/2018
URVOIS Clotilde veuve LE BARS – 4 rue de Perros	13/11/2018
DONARD Jeanne veuve GOURRET – 12 rue Jean Guillou	14/11/2018



Expo "Les métiers de Cornouaille"

Le marché : le dimanche matin, place de l'office du tourisme

Les expos : en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le samedi matin de 10h à 12h.

1^{er} trimestre : les métiers de Cornouaille par le collectif des ados photographes du Cap Sizun

2^{ème} trimestre : Hélène HANICOTTE & Flore LANSSENS - peinture

Janvier

6 janvier : cérémonie des vœux de la municipalité - Salle Chez Jeanne - 18h30

13 janvier : opération broyage de sapin de Noël - parking de Weldom - de 9h à 12h

19 janvier : la nuit de la lecture avec 2 spectacles proposés par l'association « Strollad la Obra »
le spectacle « deux mondes en mer » (spectacle à partir de 3 ans)
et des contes et poèmes théâtralisés - 17h à 19h - dans la salle chez Jeanne.

26 janvier : portes-ouvertes au 1000 Clubs pour inaugurer les travaux réalisés - de 10h à 13h.

Février

9 février : loto organisé par l'APE des Ajoncs - salle Chez Jeanne

Mars

9 mars : soirée organisée par l'association de jumelage avec Arbent -
Théâtre du Bout du Monde - salle Chez Jeanne - 20h30

10 mars : spectacle organisé par l'association de jumelage avec Arbent -
ventriloque Odile La Bretonne - salle Chez Jeanne - 16h30

24 mars : course de vélo organisée par Cap Sizun Cyclisme, enfants jusqu'à séniors - 1^{ère} manche de la Sportbreizh

31 mars : après-midi dansant organisé par l'association Danses en Cap Sizun, animé par l'orchestre
de Dominique MOISAN - Salle Chez Jeanne - à partir de 15h.

Avril

6 avril : concert organisé par l'association de jumelage avec Arbent
LYSAN chanteuse répertoire chanson française - salle Chez Jeanne - 20h30

27 avril : soirée organisée par l'association de jumelage avec Arbent Nouvelle pièce proposée
par la troupe de théâtre Café pain beurre « Ya du Frikou dans l'air ». - salle Chez Jeanne - 20h30

27 avril : la journée du souvenir des 80 ans de la Retirada (accueil des réfugiés espagnols)

Mai

8 mai : commémoration du 8 mai 1945 - monument aux morts à la mairie

Juin

23 juin : kermesse de l'école des Ajoncs

29 juin : 2^{ème} édition de la Ronde Sénane organisée par l'association Plaisance en Cap Sizun